

Les locutions françaises en "sous": constructions et identité sémantique

Céline Vaguer, Danielle Leeman

▶ To cite this version:

Céline Vaguer, Danielle Leeman. Les locutions françaises en "sous": constructions et identité sémantique. Langue française en contextes, Sep 2009, Neuchâtel, Suisse. pp.311-334. hal-00980361

HAL Id: hal-00980361 https://hal.science/hal-00980361v1

Submitted on 17 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les locutions françaises en *sous*: constructions et identité sémantique

Céline VAGUER, Université de Toulouse II-Le Mirail – Laboratoire CLLE-ERSS (CNRS UMR 5263)

Danielle LEEMAN, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense – Laboratoire MoDyCo (CNRS UMR 7114)

Beaucoup de travaux sur les prépositions concernent leur emploi spatial, vu comme «premier» – celui dont dériveraient tous les autres, et au premier chef l'emploi temporel. Cette optique a été formalisée par la théorie dite «de la grammaticalisation», qui établit le parcours observé par l'évolution sémantique, lequel irait du plus «concret» (le spatial) au plus «abstrait» (ce que B. Pottier appelle le «notionnel») en passant par des étapes «intermédiaires» telles que l'expression du temps ¹.

Néanmoins, l'étymologie et l'histoire ne confirment pas systématiquement cette hypothèse (Fagard 2006); ainsi, à en croire les attestations fournies par le *Grand Larousse de la Langue Française*, si *sous* est étymologiquement d'ordre spatial, c'est l'acception notionnelle de «dépendance» ou «subordination» qui vient ensuite, et finalement le sens temporel. En ce qui concerne les locutions en tous cas, elles n'exploitent pas forcément le sens «premier», spatial ², ni même le sens, temporel, qui lui succéderait dans l'évolution linguistique: une vue globale du corpus rassemblé par J. Dubois et F. Dubois-Charlier (2004) montre que pour les locutions en *sous* c'est au contraire la notion de «dépendance», de «subordination» qui est d'abord exploitée. Dans la mesure où ce trait peut

Pour une synthèse récente en ce qui concerne les prépositions, ¿f. Stosic & De Mulder (dir.) 2009.

Les locutions n'ont pas pour autant toujours un sens «abstrait»: sons l'eau dans nager sons l'eau, sons terre dans le magma est sons terre (par comparaison avec Paul rentre sons terre «est honteux et humilié») ou sons les yeux de dans Les enfants jouent sons les yeux de leur mère ont bien à voir avec l'interprétation spatiale (exemples extraits de Dubois & Dubois-Charlier, 2004: 366, 367, 372).

apparaître également dans les emplois spatiaux de «sens propre», ou dans les emplois temporels, on est en droit de se demander si là n'est pas l'identité fondamentale de *sous* ³ (de fait, des descriptions comme celle que présente le récent ouvrage de J.-J. Franckel et D. Paillard, fondé sur d'autres présupposés, fournissent à la préposition une identité sémantique qui ne doit rien au parcours supposé de sa «grammaticalisation»).

L'objectif présent est de vérifier systématiquement la consistance du corpus rassemblé par J. Dubois et F. Dubois-Charlier (op. cit.) au titre des locutions en sous. L'application de ces tests connus débouche sur une hypothèse quant à la valeur de ces constructions dans la langue et leur rôle dans le fonctionnement du système: l'idée est que, si la construction «libre» est la norme et le sens spatial prototypique, alors la locution constitue une marque (codée comme telle dans le système, de par ses propriétés formelles) d'expression du notionnel.

1. Locution: propriétés linguistiques et contraintes distributionnelles

L'observable repose initialement sur l'index des 83 locutions prépositionnelles en sous rassemblé et constitué par J. Dubois et F. Dubois-Charlier (op. cit.). Ces locutions ont été circonscrites par leur tête prépositionnelle sous (sous clé, sous couleur de, sous l'eau, sous la houlette de, sous bonne garde, etc.), mais elles-mêmes n'équivalent pas forcément à une

Ce qui ne met évidemment pas en cause l'idée que le sens spatial serait le sens premier de la préposition, si l'objectif est d'en dériver tous les emplois observés – ainsi que le font, d'ailleurs, les dictionnaires classiques, à l'aide en particulier de la métaphore («métaph.»), de l'analogie («par anal.»), du sens figuré («fig.»), etc. Notre hypothèse est plutôt que l'identité d'un morphème ou d'un lexème gît dans une sorte de noyau fondamental que l'on retrouve dans toutes ses actualisations, qu'il soit conçu comme un «signifié», ou une «forme schématique», ou un «invariant», etc., statique (de par sa place dans le système) ou dynamique (en tant qu'il intègre son rôle sur le co-texte dans la mise en discours).

préposition – comme *sous clé*, forme adverbiale (ce qui les distingue de la locution prépositive, cf. Leeman (dir.) 2007).

1.1 Locutions en 'sous': des constructions diversifiées

Une première analyse de ce corpus révèle que les locutions peuvent revêtir différentes constructions (le chiffre entre parenthèses correspond aux nombre des locutions inventoriées pour chaque type syntaxique):

P Adv. (1)

sous peu

P Adj. N (4)

sous aucun prétexte, sous bonne escorte, sous bonne garde, sous haute protection

P Dét. Adj. N (8)

sous de (heureux, funestes) auspices, sous de (heureux, funestes) présages, sous les meilleurs auspices, sous les meilleurs présages, sous un certain angle, sous un faux nom

P N (9)

sous clef, sous globe, sous huitaine, sous presse, sous pression, sous quinzaine, sous roche, sous surveillance, sous terre

$P_1 N P_2 (7)$

sous condition de, sous couleur de, sous couvert de, sous forme de, sous peine de, sous prétexte de, sous réserve de

P₁ (Dét. / Ø) N P₂ N (4)

sous bénéfice d'inventaire, sous la foi du serment, sous le feu des projecteurs, sous le sceau du secret

P₁ Dét. N P₂ (35)

sous l'action de, sous l'angle de, sous l'autorité de, sous l'effet de, sous l'égide de, sous l'empire de, sous l'emprise de, sous l'étendard de, sous la botte de, sous la condition de, sous la conduite de, sous la coupe de, sous la dépendance de, sous la dictée de, sous la férule de, sous la forme de, sous la garde de, sous la houlette de, sous la main de, sous la menace de, sous la protection de, sous la réserve de, sous le charme de, sous le coup de, sous le couvert de, sous le drapeau de, sous le jour de, sous le nez de, sous le patronage de, sous le regard de, sous le signe de, sous le voile de, sous les auspices de, sous les traits de, sous les yeux de

P Dét. N (15)

sous l'eau, sous la table, sous le choc, sous le coude, sous le manteau, sous le vent, sous les armes, sous les drapeaux, sous les verrous, sous tous les angles, sous tous (les)

rapports, sous toutes les coutures, sous toutes les faces, sous toute(s) réserve(s), sous toutes ses faces

Cette diversité des structures syntaxiques amène à s'interroger sur la notion même de *locution*, toutes ces constructions se rencontrant aussi dans le discours «libre» (il n'y a donc pas de combinaison syntaxique qui définirait en propre la notion). G. Gross (1996: 70) avance que, trop vague, «elle permet des descriptions très hétérogènes si elle n'est pas définie avec précision». Il ajoute que la plupart des polémiques à ce sujet sont en fait des «querelles terminologiques, conséquence d'analyses superficielles». Le caractère fuyant de la notion avait déjà été noté par différents linguistes, entre autres D. Gaatone (1976), L. Danlos (1980), A. Borillo (1992) et même N. Ruwet (1969). Des recherches plus récentes permettent de préciser davantage ce que l'on peut ranger sous le chef de la locution.

1.2 Locution: propriétés linguistiques et contraintes distributionnelles

Quelles sont les propriétés internes et les propriétés externes des constructions retenues? Les premières concernent les commutations, les insertions et les suppressions possibles, et les secondes le statut grammatical des segments en question et leur rapport avec les autres segments du discours. Le but de cet examen est de vérifier la pertinence de ce type de classement et d'étudier les contraintes distributionnelles qui affectent ces expressions. Mais rappelons, tout de même, que les critères de reconnaissance de la classe des locutions ne permettent pas d'opérer des classes étanches et homogènes, ainsi que le démontre B. Lavieu (2006): ce qui est enregistré comme «locution» et ce qui ne l'est pas peuvent manifester des comportements inopinés face aux tests existants, d'où l'intérêt de voir de plus près les comportements linguistiques de ces segments.

Pour être identifiée comme «locution», la séquence doit répondre à quelques préalables indispensables, à savoir: être composée d'un groupe de deux mots au moins, constituer un ensemble indissociable et autonome syntaxiquement, morphologiquement et sémantiquement (Melis, 2003: 107; Dubois & Dubois-Charlier, 2004: 1) — en particulier, ne pas autoriser la commutation libre du paradigme des classes de ses constituants. Autrement

dit, la locution forme une unité lexicale. Toutefois, selon le cas, différentes insertions et modifications sont possibles (limitées et contraintes), et l'opacité sémantique n'est pas toujours au rendez-vous, puisque les locutions avérées ne montrent pas systématiquement de grande résistance face à une approche compositionnelle et que le tout tient des parties ainsi rassemblées.

1.2.1 Les constituants de la locution sont indissociables

Les constituants de la locution sont indissociables. On ne peut insérer entre eux aucun modifieur ou incident (1); ainsi, aucune insertion ne paraît possible (à lexique constant) pour sous contrôle alors que sous le contrôle de supporte différents types de modifieurs: sous le contrôle bienveillant / amical / implacable de... La contrainte est qu'il doit s'agir de stéréotypes allant «dans le sens de la notion» (Anscombre, 1990: 117), en particulier, les «adjectifs scalaires respectant la condition d'homogénéité» (op. cit.: 118). Ainsi, pour le nom contrôle, on a relevé 4 les adjectifs bon et ferme, mais non *sous le contrôle (laxiste / permissif / indulgent) de...

(1) Elle rit sous cape à propos de nos additions [Frantext – B. Schreiber]: *Elle rit sous grande cape / *Elle rit sous, nous précise-t-on, cape Sa tante gardait sous clé son bel album relié [Frantext – G. Pérec]: *Sa tante gardait sous clé d'argent son bel album relié / *Sa tante gardait sous, prévient-il, clé son bel album relié

Je pense que j'étais encore sous le choc de Toulouse [Frantext – C. Angot]: *J'étais encore sous, annonce-t-elle, le choc de Toulouse

Parce que les romans sont écrits par des filles ou des fils, la moitié de l'expérience humaine est passée sous silence [Frantext – F. Forest]: *La moitié de l'expérience humaine est passée sous grand silence / *La moitié de l'expérience humaine est passée sous, évoque-t-on, silence

Si un adjectif peut être inséré dans une locution, le choix est relativement restreint (voire se limite à une seule insertion possible) et ne permet pas une trop grande variabilité de l'adjectif (cf. sous les (meilleurs /

⁴ Rappelons que nos affirmations ne reposent pas uniquement sur le sentiment linguistique exercé sur des énoncés forgés, mais aussi sur les observations que permettent des corpus attestés.

bons | funestes | heureux) auspices | présages; sous (haute | ??bonne | *légère) protection).

1.2.2 Leurs éléments sont non commutables

Les locutions se trouvent caractérisées par le fait qu'elles n'autorisent qu'un nombre restreint (voire nul) de commutations des unités qui la constituent.

Pour certaines locutions, aucune autre préposition n'est envisageable à la place de *sous* (3). Dans d'autres cas, la commutation est possible (4) mais change le sens de la séquence initiale: on ne peut donc pas dire que la commutation est possible – il faut cependant reconnaître que la préposition a peu de synonymes possibles à partir desquels tester la substitution:

- (2) (sous /sur) toutes les faces, (sous /sur) tous les angles...
- (3) sous (la coupe / la férule) de / *(en / dans / sur / avec / par) la coupe / la férule de
- (4) sous le coup, sur le coup, dans le coup, pour le coup, etc.

La commutation du nom est limitée. Ainsi, le paradigme (5a) présente des locutions dans la mesure où, si le nom *main* commute formellement avec *conde* ou *gorge*, l'interprétation diffère radicalement. En revanche, les exemples sous (6) ne sont pas à identifier comme des locutions du fait que la commutation implique un large éventail de noms voisins sur le plan sémantique. Les exemples (5b) illustrent également le cas d'une synonymie globale mais non fondée sur la synonymie locale: *férule* n'est synonyme ni de *coupe*, ni de *égide*, ni de *houlette*. De même que, dans les exemples (2), où *sur* se trouve (paradoxalement selon la norme qui y voit un couple d'antonymes) synonyme de *sous*, ces synonymies «globales» — voire étranges — constituent sans doute une propriété de l'expression locutionnelle. Les expressions sont synonymes mais de manière globale.

- a. Avoir qqch sous (la main / le coude / la gorge)
 b. Tomber sous (la griffe / la main / la patte...) de qqn
 Etre sous (la férule / la coupe / l'égide / la houlette...) de
 Tomber sous (le sens / les yeux)
- (6) Etre sous (la dépendance / l'autorité / l'emprise / le contrôle / la surveillance / la protection / la merci / la tutelle / le soutien / la menace / la servitude / le charme...) de

Etre sous (l'effet / l'action...) de

Les séquences qui contiennent des «fossiles lexicaux» dont les locuteurs ignorent globalement la motivation historique telles que sous la férule de, sous la coupe de, sous l'égide de, sous la houlette de... sont à identifier comme des locutions dans la mesure où férule, coupe, égide ou houlette n'ont plus d'emploi autonome et ne se rencontrent plus guère que dans ces expressions. Le fait que, en synchronie, ces noms soient rapprochés sans problèmes des noms dépendance, soumission, etc., mais seulement quand ils sont présentés comme éléments de la suite sous la coupe de, sous la houlette de, sous l'égide de... alimente l'hypothèse d'une identité de la construction locutionnelle en tant que telle, à partir de celle de sa tête prépositionnelle.

1.2.3 La locution peut commuter avec un mot simple

D'un point de vue paradigmatique, la locution peut commuter avec un mot simple. Cela permet ainsi d'identifier la nature de la locution (si sa construction amène à l'identifier dans un premier temps comme un groupe prépositionnel en *sous*, son emploi la révèle dans un second temps comme étant une locution adverbiale, une locution verbale, une locution adjectivale, une locution prépositive...).

(7) Elle (rit sous cape / se délecte) à propos de nos additions = locution verbale

Son bel album relié était (gardé sous clé / enfermé) par sa tante = locution à verbe support

(Sous huitaine / Demain / Sous peu) il donnerait des nouvelles = locution adverbiale

Paul s'est esquivé (sous couvert / du fait / pour cause / à cause) d'un rendezvous = locution prépositive

1.2.4 Absence de nominalisation

Pour S. Adler (2001 & 2008), le fait que le GN de la locution puisse être employé de manière autonome, et pour C. Marque-Pucheu (2001), le fait qu'il puisse être anaphorisé par le démonstratif, montre que l'on est en présence de séquences non-locutionnelles (8). Les énoncés sous (9) sont donc à identifier comme des locutions puisque la nominalisation y est impossible. L'absence de nominalisation pour les locutions en *sous* révèle

donc que le nom introduit par la préposition n'est pas prédicatif – à l'inverse des emplois sous (8) – et que la séquence est en voie de lexicalisation.

(8) Le pays est sous le contrôle des Américains / Le contrôle des Américains terrorise les populations / Leur contrôle terrorise les populations / (Celui-ci / Ce contrôle) s'est durci depuis les nouvelles menaces terroristes

Paul est sous la menace d'une reconduite à la frontière / La menace d'une reconduite à la frontière fait craindre à Paul que le danger n'est pas loin / On peut s'attendre à ce que (celle-ci / cette menace) se matérialise dès l'expiration de son visa

(9) J'ai répondu sous le signe de la simplicité / *Le signe de la simplicité lui a permis de répondre / *(Celui-ci / Ce signe) lui sert toujours dans des phases critiques

Elle est tombée sous la griffe de Paul / *La griffe de Paul a fait tomber Léa / *Sa griffe l'a fait tomber / *(Celle-ci / Cette griffe) est observable depuis deux mois maintenant

1.2.5 Paraphrases contraintes

Les séquences dites «libres» se prêtent à des paraphrases par des constructions utilisant des parents morphologiques du nom, comme en (10) où le nom contrôle est lié au verbe contrôler (mais aussi à contrôleur, contrôlable, incontrôlable, recontrôler, etc.; le sens reste aisément identifiable) – ce qui n'est pas le cas avec les locutions (11):

- (10) Ces zones sont sous le contrôle des Tigres tamouls / Les Tigres tamouls contrôlent ces zones / Les Tigres tamouls exercent un contrôle sur ces zones / Ces zones sont contrôlées par les Tigres tamouls / Contrôler ces zones est un jeu d'enfant pour les Tigres tamouls
- (11) La région est sous la coupe de Burdette / *Burdette exerce une coupe sur la région / *Burdette coupe la région / *Cette région est coupée par Burdette / *Couper cette région est un jeu d'enfant pour Burdette / *La région souffre de la coupe de Burdette

On peut définir la locution comme une séquence non pas figée – car dans ce cas, aucune variation n'est possible, et un des critères qui sert à reconnaître la locution est que, justement, cette dernière accepte un certain nombre de manipulations distributionnelles et transformationnelles (limité,

malgré tout) ⁵ – mais comme une séquence semi-figée (en voie de lexicalisation) c'est-à-dire à mi-chemin entre le figement et la séquence libre ⁶.

Selon J. Dubois et F. Dubois-Charlier (op. cit.: 1 sqq.), le propre de la locution est «l'indissociabilité syntaxique», assortie d'une spécificité des propriétés sémantiques des constituants, lesquels peuvent avoir une interprétation «isolée» (que l'on ne retrouve dans aucun des emplois libres du terme), ou «décalée» (seul un aspect de l'identité habituelle est exploité dans la locution), ou «métaphorique». Les auteurs ne parlent pas de «figement» ni de «semi-figement» mais d'une «prégnance structurelle» plus ou moins forte entre les constituants (ainsi peut-on porter, citer, placer, mettre en exergue, mais seulement lire entre les lignes: dans le premier cas, seuls les constituants du groupe prépositionnel en exergue sont indissociables, dans le second c'est l'ensemble du groupe verbal qui l'est). En conclusion, ce n'est pas la structure qui fait la locution, mais la stabilité syntaxique et distributionnelle des éléments qui l'actualisent lexicalement, dont dépend le sentiment de leur (non-)compositionnalité: plus le lien structurel est prégnant, plus le sens est contraint et donc moins compositionnel il peut apparaître.

- 5 Leeman (2007) distingue, pour les locutions prépositives du moins, les prépositions complexes, qui, elles, sont vraiment figées (donc on ne parle plus de «locution»):
 - «locutions complètement figées, dont la grammaticalisation est par conséquent achevée hormis la soudure orthographique qui la matérialiserait [...], ce qui autorise l'éventualité d'un incident entre ses composants (à l'instar, bizarrement, de son chef de service)» (op. cit.: 7).
 - Ainsi, le figement n'est pas un critère définitoire de la locution. Toutefois, à l'opposé, une trop grande flexibilité dans la séquence nous amène aussi à déduire qu'il ne s'agit plus d'une locution. La difficulté réside donc bien dans ce que l'on doit ou non retenir qui soit pertinent pour justifier ou non l'appellation *locution*.
- Un relecteur anonyme suggère de ranger sous les idiotismes les expressions complètement figées, de manière à garder «locution» pour ce qui peut connaître quelque(s) variation(s). La définition de «idiotisme», toutefois, qui implique une comparaison des langues, ne concerne pas que les «expressions» propres à chacune et s'avère tout aussi difficile à cerner dès qu'il s'agit de traduction par exemple (Neveu, 2004: 156).

2. Les locutions en *sous* ⁷

Les locutions rassemblées par J. Dubois et F. Dubois-Charlier (op. cit.) sur la base des critères rappelés plus haut ne constituent pas une classe homogène, en particulier pour l'ensemble des expressions ayant pour tête sons, en ceci qu'elles peuvent apparaître dans et/ou sont constitutives de constructions nominales prédicatives, de constructions verbales (semi-)figées, de locutions prépositives et adjectivales, de phrases situationnelles, ou encore être identifiées comme modificateur adverbial d'un groupe verbal ou d'une phrase. On observe au passage que, comme les catégories ou constructions en jeu dans leur constitution, les fonctions syntaxiques des locutions ne s'écartent pas de celles des syntagmes librement associés.

2.1 < Tomber sous le sens>, les locutions verbales (semi-)figées

Dans ce cas de figure, le groupe verbal (GV) et ses divers constituants sont généralement indissociables – le verbe, la préposition, le groupe nominal (GN) sont figés (12). Dans certaines constructions verbales toutefois (13), seul l'objet peut être sujet à variation du fait de l'emploi d'un verbe transitif. Quoi qu'il en soit, on ne peut en aucun cas substituer à ces locutions une autre construction, ni procéder à une commutation sur le plan lexical.

(12) **Agir sous main** [secrètement, à l'insu des autres]

Avoir sous la main [à la disposition immédiate]

Avoir / Mettre à qqn le couteau sous la gorge [forcer qqn à faire qqch]

Blanchi sous le harnois [qui a vieilli en exerçant son métier]

Couper l'herbe sous le pied à qqn [le devancer dans une entreprise de façon à lui ôter la possibilité ou le mérite]

Etre à six pieds sous terre [être enterré]

Garder sous le coude [conserver sans s'en occuper]

Mettre la clef sous la porte [disparaître furtivement]

Cette partie reprend et complète le classement syntaxique des locutions en sous de Vaguer (2010).

N'avoir rien à se mettre sous la dent [n'avoir rien à manger]

Passer sous le nez de qqn [lui échapper alors qu'il aurait pu en profiter]

Passer sous les fourches Caudines (de) [être obligé de subir des conditions très humiliantes (par allusion à la situation de l'armée romain, défaite en 321 av. J.-C., et qui dut passer sous le joug de l'ennemi)]

Rire sous cape [éprouver une satisfaction malicieuse qu'on cherche à dissimuler]

Rouler sous la table [être ivre mort, au point de tomber sous la table]

Vouloir rentrer sous terre [éprouver une grande honte]

Se retirer sous sa tente [se tenir à l'écart, abandonner par dépit un parti, une cause (allusion à la colère d'Achille, abandonnant la cause des Grecs, dans l'Iliade)]

Tomber sous le sens [être évident, clair, tangible]

(13) Passer qqch sous silence [éviter d'en parler]

Prendre qqch sous son bonnet [en prendre seul la responsabilité]

Verser qqch sous le manteau [clandestinement, en dehors des formes légales ou régulières]

Regarder qqn sous le nez [l'examiner avec indiscrétion, avec insolence]

Tomber sous la coupe de qqn [être totalement dépendant de lui, subir son influence]

Tomber sous la main de qqn [venir par hasard en sa possession]

Tomber sous la griffe de qqn [tomber en son pouvoir]

Tomber sous la patte de qqn [se trouver à sa merci]

Dans ce paradigme, le syntagme en *sous* se trouve caractérisé par le fait qu'il n'admet ni la relativisation (14), ni l'interrogation (15), ni l'introduction d'un modifieur (16), ni la suppression ou le déplacement sans que s'en trouve affectée l'intégrité sémantique de la construction dans son ensemble (17).

- (14) *On voit bien l'herbe qu'on lui a coupée sous le pied
- (15) *(Sous quoi + Où) lui coupe-t-on l'herbe?
- (16) *On lui coupe l'herbe sous le pied gauche
- (17) Couper l'herbe sous le pied à qqn
 - a. # Couper l'herbe
 - b. *Sous le pied, couper l'herbe

Le point de vue généralement adopté à l'égard de l'identité sémantique caractéristique des constructions figées est que, contrairement aux associations dites «libres», leur sens n'est pas compositionnel (c'est-à-dire que l'identité du tout n'est pas calculable à partir de celle des parties): couper et l'herbe dans Le jardinier a coupé l'herbe sur le talus sont analysables (ainsi que le montrent les commutations possibles couper/raser ou l'herbe/le gazon), mais non couper et l'herbe dans Le premier ministre a coupé l'herbe sous le pied du Président. Ce point de vue, banal certes, ne peut constituer une caractérisation car il ne concerne pas généralement toutes les locutions. En particulier, les noms dits «abstraits» n'impliquent pas une variation radicale d'interprétation selon qu'ils sont en association libre ou en combinaison dite «figée»: sous prétexte que ou sous aucun prétexte ne paraissent pas «opaques», et sous surveillance, sous bonne garde ou sous un faux nom ne paraissent pas mériter la qualification de «non compositionnels».

Entre les deux cas dégagés ci-dessus peut se définir un troisième type: dans garder sous le coude (au sens de «garder pour soi, tenir caché»), le coude prend une interprétation qui est spécifique à l'association garder sous le coude, laquelle forme donc une unité nouvelle (où sous a son rôle, bien entendu), mais où ni garder ni sous (relativement à son sens spatial par exemple) ne paraissent mériter le qualificatif d'«opaques».

La notion d'«opacité» est d'autant plus difficile à manipuler qu'elle repose sur une appréhension pour ainsi dire «unitaire» du sens, à partir généralement de son interprétation «concrète». Or, les mots sont polysémiques, *a fortiori* si l'on admet qu'en langue une forme (un signifiant) a une identité sémantique (un signifié) invariante susceptible de se décliner diversement selon ses combinaisons de discours. Parler de «sens littéral» ou «premier» (par rapport auquel l'emploi dans la locution serait «opaque») revient alors à étiqueter un emploi (dont on a, par exemple, constaté qu'il arrive en tête, en termes de fréquence, des occurrences observées dans les grands corpus, ou par référence aux dictionnaires qui choisissent de commencer leur définition par lui).

2.2 <Il y a anguille sous roche>, phrases situationnelles ou formes sentencieuses?

Certaines locutions en *sous* apparaissent dans des phrases situationnelles (18), qui, pour quelques-unes, ont pour caractéristique d'être totalement figées syntaxiquement – aucune variation (suppression, déplacement, introduction d'un modifieur) n'est possible (19) – sans que l'on puisse généraliser (20):

(18) Il y a anguille sous roche [il y a qqch de secret dont on soupconne l'existence]

Il passera / Il coulera beaucoup d'eau sous les ponts avant que... [il s'écoulera beaucoup de temps]

Rien de nouveau / neuf sous le soleil [rien de nouveau sur la terre, dans le monde]

- (19) Il y a anguille sous roche / *Il y a anguille / *Sous roche, il y a anguille / *Il y a anguille sous grosse roche / *Il y a petite anguille sous grosse
- (20) Il ne faudrait pas qu'il y ait anguille sous roche (enchâssement par subordination et variation morphologique sur le verbe) / Il y avait bien anguille sous roche (comme je le pensais) / (Contrairement à ce que tu croyais), il n'y avait pas anguille sous roche / Y aurait-il par hasard anguille sous roche?

Ces phrases situationnelles présentent des propriétés qui permettent de les rapprocher des énoncés sentencieux puisqu'elles peuvent se voir adjoindre un commentaire du type *comme dit X*, *comme on dit* (21): J.-C. Anscombre définit, en effet, un énoncé sentencieux comme étant «un énoncé autonome et combinable avec *comme dit X*, *X* étant l'auteur allégué de l'énoncé» (2005: 20) et qui commente une situation. Tous les énoncés sentencieux commentent des situations, mais les phrases situationnelles, qui ne sont pas génériques ⁸, les commentent directement, au contraire des autres énoncés sentencieux. En ce sens, elles ne font pas partie des énoncés proverbiaux.

⁸ J.-C. Anscombre (2006) propose quatre critères pour distinguer les phrases situationnelles des autres formes sentencieuses: la non-généricité, la facile combinaison avec des déictiques, les variations temporelles et la combinaison possible avec on dirait que.

(21) Il y a anguille sous roche, comme on dit chez moi / Il a passé de l'eau sous les ponts, comme on dit

2.3 <Mettre sous clef>, les constructions nominales prédicatives

L'analyse formelle des emplois des locutions prépositionnelles en *sous* révèle qu'elles peuvent également entrer dans des constructions nominales prédicatives (constructions attributives et constructions à verbe support) tel que l'illustre le paradigme rassemblé sous (22).

(22) Etre / Mettre sous clef [être enfermé / enfermer]

Etre / Mettre (qqn) sous les verrous [être / mettre en prison]

Etre sous la baguette de [être dirigé par]

Etre sous terre [être mort]

Etre sous pression [être harcelé]

Etre (appelé) sous les drapeaux [partir à l'armée]

Le verbe *être* doit alors être interprété comme un verbe support qui permet de créer des structures nominales à interprétation adjectivale. Les paraphrases X_{bum} *être sous* $N = X_{bum}$ *est adj. par* $Z = X_{bum}$ *est sous* D*ét.* N *de* Z sont alors possibles pour des sujets humains (sinon on recourt aux paraphrases X *est adj. de* Z = X *est sous* N). D'autre part, elles peuvent être nominalisées par le clitique invariable le qui les distingue des groupes prépositionnels dont la cliticisation se fait en y ou en.

(23) Paul est sous pression / Paul est sous la pression de Max / Paul est pressé par Max / Paul l'est

Paul est sous la baguette de Mozart / Paul est dirigé par Mozart / Paul est sous la direction de Mozart

On peut invoquer l'absence de vent, la température sous abri [...] le meilleur placement du centre de gravité [Frantext – L. Lang] / La température est abritée du vent

Ainsi, dans les constructions nominales prédicatives, ni la suppression, ni le déplacement du groupe prépositionnel ne sont possibles (24), non pas que l'on ait affaire à des groupes prépositionnels argument, mais tout simplement parce que le nom du groupe prépositionnel est prédicatif. Ainsi, dans l'énoncé Ces papiers sont sous clef dans un coffre, ces papiers est l'argument de

sous clef. C'est sous clef qui sélectionne (*Les enfants sont sous clef) et souscatégorise (*(Le fait) qu'il a trahi est sous clef) le sujet (N₀).

(24) Ces papiers sont sous clef dans un coffre / *Ces papiers sont / *Sous clef, ces papiers sont dans un coffre

On peut ainsi paraphraser l'énoncé Ces papiers sont sous clef dans un coffre par des papiers sous clef. La locution a alors une valeur prédicative au regard du reste de la proposition. Nos propos rejoignent l'analyse des locutions proposée par P. Péroz (2008) dans laquelle il met en évidence qu'une locution se définit par «la nature prédicative du terme repère dans la relation construite par la préposition». Ainsi, si «le nom en position N₁ vient qualifier le terme introducteur», on a affaire à une locution. «Mais si l'occurrence de N₁ fait l'objet d'une localisation dans le temps et/ou l'espace, ce mécanisme est bloqué et la séquence n'est pas locutionnelle» (op. cit.: 24).

C'est ce qui se passe dans les constructions nominales prédicatives. Il y a une relation étroite entre le sujet (le N₀) et le N₁ de la locution qui décrit, du fait qu'il est prédicatif, l'état de N₀. Sous les verrous, sous les armes, sous les drapeaux... expriment un état du sujet et non une localisation spatiale ou temporelle. L'enveloppe est sous la clé répond à la question Où est l'enveloppe?, ce qui est moins acceptable avec L'enveloppe est sous clé (qui serait au contraire une manière de ne pas répondre à la question); la locution sous clé qualifie l'état «caché, protégé» de l'enveloppe. De même, sous les verrous ne réfère pas à la localisation du sujet (parallèlement à dans la prison), mais à son état de prisonnier (parallèlement à en prison, pour reprendre le célèbre exemple guillaumien dans Le problème de l'article).

2.4 <Sous couleur de, sous prétexte de>, les locutions prépositives

Certaines locutions en sous sont à identifier comme des locutions prépositives.

(25) sous condition de, sous couleur de, sous prétexte de, sous réserve de

Ces locutions prépositives connaissent une commutation restreinte que ce soit avec une autre locution (26) ou une préposition (27).

(26) Paul accepte le déplacement sous condition / réserve d'être remboursé

Paul accepte le déplacement sous / à condition d'être remboursé

Paul accepte le déplacement sous réserve de / que, sous condition de / que ⁹ (être remboursé / le remboursement soit prévu)

(27) Paul s'est esquivé (sous prétexte / du fait / pour cause / à cause) d'un rendez-vous

L'anaphorisation de leur complément est limitée (28). Toutefois, le nom qui accepte un modifieur est moins figé que celui qui le refuse, ce que confirme la possibilité d'anaphorisation dans ce cas. Il existe des contraintes de sélection puisque le nom appelle un complément spécifique. Le test de l'anaphorisation est ici le plus souvent préférable avec cela: sous réserve de cela, sous couleur de cela, sous prétexte de cela, sous peine de cela...

(28) Paul accepte le déplacement sous réserve d'être remboursé /
Sous cette réserve, Paul accepte le déplacement / Sous cette unique réserve,
Paul accepte le déplacement 10

Sous couleur de plaisanter, il exposait sans honte ses procédés les plus malhonnêtes / *Sous cette couleur, il exposait sans honte ses procédés les plus malhonnêtes

Paul est parti plus tôt sous prétexte d'un rendez-vous avec son patron / Sous ce prétexte, Paul est parti plus tôt

La locution prépositive en *sous* ne permet pas ou difficilement l'insertion d'un modifieur adjectival (29).

- (29) *La lettre vous est transmise sous le seul couvert d'un de vos amis
 - *Le médicament se présente sous seule forme de pilule
 - *Défense d'afficher sous seule peine d'amende
- Les emplois de sons condition de / que ne sont quasiment plus usités dans la langue actuelle. Sur un corpus sélectionné de près de 4 000 œuvres de la base textuelle Frantext, on ne trouve que 9 attestations de sons condition que: 5 appartiennent au registre du XVII-XVIII^e s. et les 4 autres relèvent du registre technique puisqu'elles sont extraites de l'Encyclopédie pratique de l'éducation en France de 1960. Pour sons condition de (18 attestations recensées): 7 sont antérieures au XX^e s. et les autres concernent des aspects politiques et techniques.
- L'emploi de sous cette unique réserve ne trouve qu'une seule attestation du XIX^e s. dans Frantext. L'emploi de sous cette réserve reste marginal: on trouve 30 attestations qui datent majoritairement du XIX^e s. et de la première moitié du XX^e s.

On peut ajouter à ces propriétés les paraphrases exercer un N sur et être sous le N de qui permettent de distinguer les locutions prépositives et les constructions prépositives à verbe approprié (cf. supra 2.3) — qui ont une structure en apparence semblable. Seules les constructions prépositives à verbe approprié autorisent les paraphrases.

(30) Paul est parti sous prétexte d'un rendez-vous / *Le rendez-vous exerce un prétexte sur Paul

Les manifestants sont sous le contrôle de la police / La police exerce un contrôle sur les manifestants

2.5 <Sous huitaine>, les locutions adverbiales

Certaines locutions jouent un rôle de modificateur adverbial d'un groupe verbal ou d'une phrase.

(31) Le comité examinera (le problème + la question) sous toutes ses faces
Son entreprise a commencé sous les meilleurs auspices
Nous publions cette nouvelle sous toutes réserves
Vous recevrez le paquet sous huitaine
Il sera libéré sous (certaines) condition(s)
Sous peu, nous serons fixés sur ses intentions

3. Du côté du sens

Le parcours de l'ensemble du corpus (voir *infra* le tableau au point 5) montre que les locutions d'une part renvoient pour la majorité d'entre elles à un contexte négatif, une situation pénible pour le sujet (En ce moment, il est sous pression, il y a anguille sous roche, sous le prétexte de...), d'autre part qu'elles ne sont pas à identifier comme relevant du spatial ou du temporel, mais que l'on a affaire essentiellement à des emplois notionnels (d'ordre qualitatif).

Ce double constat nous conduit à avancer l'hypothèse que la langue, de façon prototypique, génère potentiellement un ensemble de constructions libres ¹¹, dont la valeur est par essence positive et spatiale. L'existence des locutions marquerait donc la rupture avec une norme de fonctionnement qui aurait pour corrélat l'émergence d'autres valeurs sémantiques, orientées vers le négatif et le notionnel.

Pour dire les choses autrement, il y aurait (à la manière des étapes que suppose la théorie de la grammaticalisation) différentes «strates» dans la langue, avec à un «bout» les constructions syntaxiquement libres, sémantiquement et pragmatiquement transparentes, servant à décrire la situation spatio-temporelle normale des entités; et au fur et à mesure que l'on s'éloignerait de ce schéma, les constructions perdraient de leur liberté pour se figer (ne connaissant plus la même flexibilité qui leur permet de prendre différentes formes selon les transformations que l'on peut leur faire subir), elles perdraient concomitamment de leur transparence sur les plans sémantique et pragmatique pour gagner en subjectivité, en notionnel, en abstraction, s'écartant donc de la norme initiale, et par conséquent ne décrivant plus une situation normale; cette sorte de «dérive» créerait une interprétation supplémentaire, elle-même dérivée, d'ordre négatif.

C'est ainsi que la préposition dans, qui ne paraît pas axiologiquement marquée lorsqu'elle situe quelque chose dans l'espace ou dans le temps, se trouve en revanche véhiculer des représentations plutôt négatives lorsque, faisant partie de la construction d'un verbe par exemple (Vaguer 2004), elle est donc contrainte par lui (croupir dans les eaux sales, se murer dans le silence, s'abêtir dans la paresse, s'abîmer dans l'alcool, sombrer dans la dépression, s'abîmer dans le chagrin, s'embarbouiller dans ses loques, etc.), a fortiori lorsqu'elle entre dans des constructions figées (pédaler dans la semoule, se mettre dans de beaux draps, avoir des fourmis dans les jambes, tomber dans les pommes, mettre les pieds dans le plat, etc. Vaguer 2005).

La lecture des locutions en *sous* permet la même observation, ces expressions retenant essentiellement le trait de «subordination», de «contrainte», de «dépendance» – «rapport de dépendance classificatoire» (TLFI) – trait facilement connoté en termes d'asservissement, de servitude, d'entrave (une tutelle même bienveillante n'en constitue pas moins une limite imposée à l'individu). Elles n'exploitent pas le sens spatial (donné par

¹¹ Le terme «libre» est en réalité abusif puisqu'aucune combinaison n'est en réalité complètement libre.

les dictionnaires – ef. les exemples 32), qui situe un référent (la cible) dans une position d'infériorité spatiale par rapport à un repère (le site) – l'infériorité impliquée par sous étant alors souvent reliée à la dissimulation à la vue de l'observateur de l'objet ainsi localisé (Vandeloise 1986).

(32) Il est couché sous la table / L'eau passe sous le pont / Il y a de la peinture sous la baguette électrique / Il adore nager sous l'eau / Pendant la guerre, il a été mortellement blessé sous les remparts de Vannes

Cela se vérifie d'ailleurs par l'anaphore nulle/zéro. S. Adler (2008) fait l'hypothèse que la focalisation permet de valoriser les sens prototypiques, et que donc c'est l'acception prototypique qui permet l'anaphore nulle/zéro après la préposition (ou la locution prépositionnelle) – (33). Pour sous (dont la forme supplétive est dessous), cette absence matérielle de complément ne peut concerner que le sens <spatial>, la localisation concrète (34), donc le sens prototypique de sous serait le sens spatial (concret). Cette transformation étant impossible pour les locutions en sous, cela voudrait donc dire qu'un aspect de la «non-compositionnalité» des locutions est que la préposition n'y a pas le sens prototypique que l'on peut dégager de ses emplois libres.

- (33) Ce stylo, il aime écrire ses lettres avec ø
 Cette humidité est agaçante. *Je préfère ne pas sortir avec ø
 Le zèle est une qualité rare. *Je connais tout de même une personne qui travaille avec ø
- (34) Elle est allée s'abriter sous le porche / dessous
 Elle est allée se promener sous la pluie / *dessous
 Il y a anguille sous roche / *dessous
 Ces papiers sont sous clef / *dessous

Ainsi, les locutions en *sous* retiennent donc essentiellement le trait de «dépendance» et, selon le sémantisme du nom avec lequel elles se combinent, le trait sémantique de base de «dépendance» se charge de nuances sémantiques plus spécifiques:

- a. dépendance-protection: sous haute protection, sous l'égide de, sous couvert de, sous d'heureux auspices...
- b. dépendance-contrôle: sous surveillance, sous bonne garde, sous le regard de, sous la tutelle de, sous le contrôle de, sous la baguette de, sous

les verrous, sous bonne escorte, sous anesthésie, sous antibiotique, sous perfusion...

c. dépendance-soumission (autorité): sous la coupe de, sous l'autorité de, sous la conduite de, sous la férule de, sous la houlette de, sous les drapeaux, sous la dictée de, sous le joug, sous l'emprise de, sous la griffe de, sous les fourches Caudines de...

L'état de dépendance-soumission conduit facilement à une forme de dépendance causale, l'élément exerçant la domination donnant lieu à un effet, ce qui confère à l'ensemble de l'expression une nuance causale (mais ce sens doit se construire en regard du contexte et notamment du verbe qui vient sélectionner la préposition sous: tomber sous les fourches Caudines... on trouve là l'idée de processivité qui vient caractériser les locutions en sous): sous l'action de, sous l'emprise de, sous le coup de, sous l'effet de, sous le prétexte de...

- d. dépendance-circonstance contraignante: sous condition, sous réserve de, sous toutes réserves, sous bénéfice d'inventaire, sous aucun prétexte, sous peine de, sous la foi du serment, sous le sceau du secret, sous caution...
- e. dépendance-temporelle: sous huitaine, sous quinzaine, sous peu

Les locutions expriment alors le délai «un espace temps» dont dépend la réalisation de l'action sous huitaine, sous quinzaine, sous peu. Elles réfèrent à un moment situé dans l'avenir. Mais, elles peuvent également situer un domaine d'application plus large: la durée liée à une activité sous (le règne de) Louis XIV.

Conclusion

Partant du classement des locutions en sous présentes dans l'index et la description fournis par J. Dubois et F. Dubois-Charlier (op. cit.), nous avons confirmé l'existence de propriétés formelles montrant que l'appellation «locution prépositionnelle» regroupe finalement différents types de constructions (constructions verbales (semi-)figées, constructions nominales prédicatives, phrases situationnelles, locutions prépositives, adjectivales ou adverbiales) qui n'ont rien d'exceptionnel relativement aux

autres unités syntaxiques, mais qui ont chacune leurs propriétés singulières en matière de «transformation». L'observation nous conduit à rejeter le critère de non-compositionnalité (ou d'opacité sémantique) pour caractériser sémantiquement les locutions — l'hypothèse est que ce n'est pas un hasard, au regard de l'identité en langue des morphèmes ou lexèmes aussi bien que de la structure, si ce sont précisément telles unités dans telle construction qui véhiculent tel sens.

La présente analyse permet de constater l'apport essentiellement notionnel de la locution, dont la fonction discursive est donc d'interpréter et non de décrire les situations (c'est-à-dire ce qui se passe dans le domaine objectif spatio-temporel); en l'occurrence, les locutions en *sous* renvoient globalement à un contexte négatif, constat qui rejoint une observation concernant également les expressions à tête *dans*.

Si l'on ajoute à cette fonction d'ordre qualitatif le fait qu'elles inversent l'ordre habituel du «repère» et du «repéré» ¹², cette double particularité autorise à avancer l'hypothèse que les locutions, qui formellement et sémantiquement s'écartent de la production «libre» (i.e. la production en somme linguistiquement «normale» à l'intérieur du système souple et évolutif que constitue la langue), sont, dans la langue, dévolues à l'expression de situations qui elles-mêmes s'écartent de ce qui se passe normalement (ou doit/devrait se passer normalement) dans le monde: quittant le domaine descriptif de l'espace-temps, elles investissent le notionnel et son caractère interprétatif pour signaler un écart. Les locutions jusqu'à présent étudiées, en dans et en sons, portent un jugement négatif sur l'écart en question.

¹² Cf. l'article de Péroz (2008) pour qui ce caractère permet de définir en propre la locution en tant que telle.

5. Index des locutions françaises en sous 13

Locutions verbales	agir sous main, avoir/tomber sous la main, avoir/mettre à qqn le
	couteau sous la gorge, blanchi sous le harnois, couper l'herbe
	sous le pied à qqn, être sous la botte de, être à six pieds sous
	terre, garder sous le coude, mettre la clef sous la porte, n'avoir
	rien à se mettre sous la dent, passer/regarder sous le nez de qqn,
	passer sous les fourches Caudines (de), rire sous cape, rouler
	sous la table, vouloir rentrer sous terre, se retirer sous sa tente,
	tomber sous le sens
	passer qqch sous silence, prendre qqch sous son bonnet, verser
	qqch sous le manteau, regarder qqn sous le nez, tomber sous la
	coupe de qqn, tomber sous la main de qqn, tomber sous la griffe
	de qqn, tomber sous la patte de qqn
Phrases situationnelles	il y a anguille sous roche, il passera/coulera beaucoup d'eau sous
	les ponts avant que, rien de nouveau/neuf sous le soleil
Locutions nominales	garder/mettre sous clé, garder/mettre sous clef, être sous la
prédicatives	baguette de, être sous le coup de, être (appelé)/partir sous les
	drapeaux, être/mettre (qqn) sous les verrous, être sous pression,
	être sous terre
	sous abri, sous acide, sous adrénaline, sous anesthésie, sous
	antibiotiques, sous assistance respiratoire, sous blister, sous
	blocus, sous braise, sous cadence, sous cadre, sous cannabis,
	sous caution, sous cellophane, sous cloche, sous cocaïne, sous
	contrainte(s), sous contrat, sous contrôle, sous cortisone, sous
	domination, sous emballage, sous embargo, sous enveloppe,
	sous héroïne, sous hypnose, sous influence, sous perfusion, sous
	presse, sous pression, sous protection, sous Prozac, sous
	surveillance, sous tension, sous traitement, sous tutelle
Locutions prépositives	sous condition (de/que), sous couleur de, sous couvert de, sous
	forme de, sous l'angle de, sous l'égide de, sous l'empire de, sous

Index établi à partir des 9 096 occurrences de sons extraites de la base textuelle Frantext, sur la période 1990-2010. La représentativité et l'exhaustivité des locutions en sons ainsi rassemblées ne l'est qu'au regard de leur emploi dans le corpus sélectionné.

	la férule de, sous la houlette de, sous le couvert de, sous le prétexte (de/que), sous peine de, sous prétexte (de/que), sous réserve (de/que)
Locutions adverbiales	sous aucun prétexte, sous bénéfice d'inventaire, sous certaines conditions, sous cet angle, sous conditions, sous huitaine, sous peu, sous tous les angles, sous tous rapports, sous toutes les coutures, sous toutes réserves, sous toutes ses faces, sous toutes ses formes

Bibliographie

- Adler, S. (2001): «Les locutions prépositives: questions de méthodologie et de définition». *In Travaux de linguistique*, 42/43, pp. 157-170.
- -, (2006): «Prédications prépositionnelles et focalisation par argument nul». *In* F. Corblin, S. Ferrando & L. Kupferman (éds): *Indéfinis et prédications*. Presses Universitaires de Paris Sorbonne, Paris, pp. 309-323.
- -, (2008): «Evénementialité et partitivité dans les séquences [PREP LE NOM DE] temporelles». In Langages, 169, pp. 67-81.
- Anscombre, J.-C. (1986): «L'article zéro en français: un imparfait du substantif?». In Langue française, 72, pp. 4-39.
- -, (1990): «Pourquoi moulin à vent n'est pas un ventilateur». In Langue française, 86, pp. 103-
- -, (1991a): «La détermination zéro: quelques propriétés». In Langages, 102, pp. 103-124.
- -, (1991b): «L'article zéro sous préposition». In Langue française, 91, pp. 24-39.
- -, (2005): «Les proverbes: un figement du deuxième type». In Linx, 53, pp. 17-33.
- -, (2006): «Polyphonie et classification des énoncés sentencieux». *In Le français moderne*, 74, pp. 87-99.
- Anscombre, J.-C. (dir.) (1991): Langages n°102: Absence de déterminant et déterminant zéro. Larousse, Paris.
- Borillo, A. (1992): «Le lexique de l'espace: prépositions et locutions prépositionnelles de lieu en français». *In* L. Tasmowski & A. Zribi-Hertz (éds): *De la musique à la linguistique. Hommages à Nicolas Ruwet.* Blandijnberg 2, Ghent, pp. 176-190.
- Danlos, L. (1980): Représentation d'informations linguistiques, constructions <N être Prép X>. Thèse de l'Université Paris VII, L.A.D.L.
- Dubois, J. et al. (1994): Dictionnaire de la langue française Lexis. Larousse, Paris (1rc éd. 1974).
- Dubois, J. & Dubois-Charlier, F. (2004): Locutions en français. Chez les auteurs, Aix-en-Provence. Consultable sur le site www.modyco.fr

- Dubois-Charlier, F. (2008): «Les correspondants anglais des locutions en *sous*. Présentation générale». *In L'Information grammaticale*, 117, pp. 25-34.
- Fagard, B. (2006): «La grammaticalisation en question du latin aux langues romanes modernes». In Modèles linguistiques, 53, T. XXVII-1, pp. 91-110.
- Franckel, J.-J. & Paillard, D. (2007): Grammaire des prépositions, T. 1. Ophrys, Paris.

Frantext-www.frantext.fr

- Gaatone, D. (1976): «Locutions prépositives et groupes prépositionnels». In Linguistics, 167, pp. 15-33.
- Grevisse, M. & Goosse, A. (1991): Le bon usage. Grammaire française. Duculot, Paris/Louvain-la-Neuve (12c éd.).
- Gross, G. (1996): Les expressions figées en français: noms composés et autres locutions. Ophrys, Paris.
- Guilbert, L, Lagane, R. & Niobey, G. (1971): Grand Larousse de la Langue Française en six volumes. Larousse, Paris.
- Guillaume, G. (1975): Le problème de l'article et sa solution dans la langue française. Presses de l'Université Laval/Nizet, Québec/Paris (1^{rc} éd. 1919).
- Harris, Z.-S. (1947 éd. 1951): (Methods in) Structural Linguistics. Phoenix Books, The University of Chicago Press.
- Kahloul, M. (2010): «Les correspondants arabes des locutions en sous». In Le français moderne, 78, pp. 109-121.
- Lavieu, B. (2006): «De la difficulté de distinguer entre groupes prépositionnels régis et non régis». In Modèles linguistiques, 53, T. XXVIII-1, pp. 131-144.
- Leeman, D. (2007): «De la préposition à la locution prépositionnelle». *In Modèles linguistiques*, 55, T. XXVIII-1, pp. 7-16.
- Leeman, D. (2008): «Les locutions en *sous*: description du français et traductions». *In L'Information grammaticale*, 117, pp. 9-12.
- Leeman, D. (dir.) (2007): Modèles linguistiques vol. 55: La préposition en français III, T. XXVIII-1. Editions des Dauphins, Toulon.
- Leeman, D. (dir.) (2008): L'Information grammaticale n°117: Les locutions prépositionnelles en 'sous'. Ed. Peeters, Paris.
- Leeman, D. (dir.) (2010): Le français moderne n°78: Locutions: continuité et innovation. CILF, Paris.
- Leeman, D. & Sakhokia-Giraud, M. (2007): «Point de vue culiolien sur le verbe *voir* dans *Les Verbes français*». *In Langue française*, 153, pp. 58-73.
- Marque-Pucheu, C. (2001): «Les locutions prépositives: du spatial au non spatial». In Langue française, 129, pp. 35-53.
- Melis, L. (2003): La préposition en français. Ophrys, Paris.
- Neveu, F. (2004): Dictionnaire des sciences du langage. Armand Colin, Paris.
- Péroz, P. (2008): «Avec l'expression de mes meilleurs sentiments locutionnels. Pour une caractérisation formelle et sémantique des locutions: le cas des expressions en sous ». L'Information grammaticale, 117, pp. 18-24.
- Pottier, B. (1962): Systématique des éléments de relation. Etude de morphosyntaxe structurale romane. Klincksieck, Paris.
- Ruwet, N. (1969): «A propos des prépositions de lieu en français». In Grammaire des insultes et autres études. Seuil, Paris, pp. 317-340.

- Saussure (De), F. (1972): Cours de linguistique générale. Payot, Paris (1re éd. 1916).
- Stosic, D. & De Mulder, W. (dir.) (2009): Langages n°173: Approches récentes de la préposition. Larousse, Paris.
- Vaguer, C. (2004): Les constructions verbales <V dans GN>. Approches syntaxique, lexicale et sémantique. Thèse de l'Université Paris X-Nanterre.
- -, (2005): «Pédaler dans la semoule. Approches des constructions verbales figées de structures <V dans GN>». In Linx, 53, pp. 231-245.
- -, (2007): «Autour de la complémentation verbale. Caractérisation de constructions verbales introduites par la préposition dans». In L'Information grammaticale, 115, pp. 17-23.
- -, (2009): «Émotions et locutions prépositives». In I. Novakova & A. Tutin (éds): Le Lexique des émotions. ELLUG, Grenoble, pp. 209-226.
- -, (2010): «Locutions prépositionnelles en sous: classement syntaxique, ressources lexicales, traduction automatique». In Le français moderne, 78, pp. 44-71.
- -, (à par.): «Locutions verbales et traduction. Langue, culture et traduction automatique». In J.-C. Anscombre (dir.): Recueil sur le figement. Peter Lang, Berne.

Vandeloise, C. (1986): L'espace en français. Le Seuil, Paris.